



# Attestation

LD/2018/79798.3

Page 1 / 1

**AFNOR Certification** atteste que  
le dispositif en matière de prévention des discriminations et  
d'égalité des chances pour promouvoir la diversité  
dans le cadre de la gestion des ressources humaines et des relations clients / partenaires / fournisseurs de l'Organisme

## MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES OUTRE-MER

appliqué aux activité(s) :

- ASSURER LA REPRESENTATION ET LA PERMANENCE DE L'ETAT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL ;
- GARANTIR L'INTEGRITE DES INSTITUTIONS PUBLIQUES ;
- VEILLER AU RESPECT DES LIBERTES LOCALES ET DES COMPETENCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DANS LE CADRE DE LA DECENTRALISATION.
- ELABORER ET FAIRE RESPECTER LES REGLES GARANTISSANT AUX CITOYENS L'EXERCICE DES LIBERTES PUBLIQUES, NOTAMMENT PAR LE SUFFRAGE UNIVERSEL ;
- PROTEGER LA POPULATION CONTRE LES RISQUES OU FLEAUX DE TOUTE NATURE ET CONTRE LES CONSEQUENCES D'UN CONFLIT EVENTUEL.

et site(s) suivant(s) :

**MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES OUTRE-MER - PLACE BEAUVAU FR-75008 PARIS**

a été apprécié positivement en référence aux dispositions du Cahier des charges Alliance Version 1 du 24/12/2015 -Label Diversité applicable aux fonctions publiques du :

### LABEL DIVERSITE

Cette attestation de labellisation  
a été délivrée le :

**2022-12-16**

Cette attestation de labellisation  
est valable jusqu'au :

**2026-12-15**

SignatureFournisseur

**Julien NIZRI**  
Directeur Général d'AFNOR Certification

CERTI F 1400.5 06/2022; AFAQ est une marque déposée. La présente attestation porte sur le champ et le(s) site(s) indiqués sur celle-ci. Elle est incessible et ne peut être modifiée unilatéralement, ni altérée par l'organisme. Elle représente une appréciation positive d'un dispositif en matière de prévention des discriminations, d'égalité des chances et de promotion de la diversité dans le cadre de la gestion des ressources humaines à un moment donné et non une certification, ou une garantie de conformité à la législation ou à une réglementation nationale ou internationale. L'organisme ne saurait prétendre que lui-même ou ses produits/services sont en conformité avec elle par le simple fait d'être titulaire ou de disposer de la présente attestation. Dans le cadre de la délivrance de la présente attestation, l'organisme s'engage à respecter les principes de clarté et sincérité et à prendre toute disposition afin d'éviter toute confusion notamment avec une certification de service ou un label au sens du code de la consommation.

\* sauf retrait ou suspension du « Label Diversité » ; consulter en ce sens la liste des titulaires, sur <http://www.boutique-certification.afnor.org/certification/label-diversite>.